

4 CONCLUSION

Les aléas miniers mis en évidence au cours de cette étude sont de type effondrement localisé et tassement avec des niveaux faible et moyen. Les aléas de type glissement superficiel, écroulement, ravinement, et échauffement liés aux dépôts houillers de surface ont été repris de l'étude GEODERIS S 2008/43DE – *Inventaire et analyse des risques résiduels liés aux dépôts houillers du Gard*, sans analyse complémentaire (§ 2.2).

Le terril du Soulier est le seul dépôt relié aux exploitations de substances métalliques, qui est concerné par l'aléa glissement.

- ✓ un niveau moyen pour les puits dont l'état actuel est inconnu (remblayage, platelage, cuvelage béton, dallage...) et dont les profondeurs sont supérieures à 30 mètres. Sept puits de houille et six puits de substances métalliques sont concernés.
- ✓ un niveau faible pour les puits dont l'état actuel est inconnu (remblayage, platelage, cuvelage béton, dallage...) et dont la profondeur est inférieure à 30 mètres.

Aléa	Configuration	Fort	Moyen	Faible
Effondrement localisé	Lié aux puits	-	→ Puits dont l'état actuel est inconnu et dont les profondeurs sont supérieures à 30 m	→ Puits dont l'état actuel est inconnu et dont les profondeurs sont inférieures à 30 m
	Lié aux travaux souterrains peu profonds	-	→ pour les chantiers d'exploitation du secteur de Montaud et de Vallat-Pellet reliés à la concession d'Alais pour fer, → pour les chantiers d'exploitation situés à moins de 15 m de profondeur et reliés à la concession de Cendras pour pyrite	→ Travaux situés à moins de 20 m de profondeur et reliés aux concessions du Soulier et de Saint-Félix pour pyrite et substances connexes → Travaux pour houille situés à moins de 15 m de profondeur
	Lié aux galeries isolées	-	→ Descenderies et galeries d'écoulement situées à moins de 20 m de profondeur → Galeries d'exploitation situées sur le secteur de l'Espinette à moins de 25 m de profondeur	→ Galeries de recherche et galeries sécurisées situées à moins de 20 m de profondeur → Galeries de recherche situées sur le secteur de l'Espinette à moins de 25 m de profondeur → Galeries situées sur la concession de Saint-Jean-du-Pin à moins de 25 m de profondeur
	Lié aux travaux souterrains supposés mais non avérés	-	-	→ Travaux supposés situés à moins de 20 m de profondeur → Autour des affleurements houillers
	Lié aux ouvrages hydrauliques	-	-	→ Ouvrage hydraulique du pôle mécanique

Tassement	Sur dépôts et remblai de MCO	-	-	→ Sur les MCO pour substances métalliques → Sur l'ensemble des verses et dépôts liés aux exploitations pour substances métalliques et celles pour houille situées sur l'emprise de la zone d'étude
	Lié aux travaux souterrains peu profonds	-	-	→ A l'aplomb des travaux souterrains (hors galeries isolées) situés à moins de 50 m de profondeur
Glissement superficiel	Sur les dépôts situés sur l'emprise de la zone d'étude	-	-	<i>Terril de Rochebelle</i> <i>Terril du Soulier (substances métalliques)</i>
Eroulement rocheux		-	-	<i>Terril de Rochebelle</i>
Ravinement		<i>Terril du Mont Ricateau</i> <i>Terril de Rochebelle</i>	<i>Terril de l'ancien parc de stockage</i>	<i>Terril de l'ancienne agglo</i> <i>Terril de Saint-Félix</i>
Echauffement/Combustion		<i>Terril du Mont Ricateau (en combustion)</i> <i>Terril de Saint-Félix</i> <i>Terril de l'ancien parc de stockage</i>	-	<i>Terril de l'ancienne agglo</i> <i>Terril de Rochebelle</i>

Illustration 21 : Aléas retenus sur les concessions étudiées.
En italique, les résultats repris de l'étude GEODERIS S 2008/43DE

Signalons que la ruine d'un ouvrage hydraulique, pourrait avoir des effets induits (impact en termes d'inondation, glissement de terril). Mais ces effets induits n'ont pas été évalués dans le cadre de notre étude.

Les enveloppes d'aléa définies, concernent les communes d'Alès, Saint-Martin-de-Valgagues, Cendras, Saint-Jean-du-Pin et Laval-Pradel. Dans la majorité des cas, ces zones sont situées en périphérie de zones urbaines.

Selon la BD Ortho® de l'IGN de 2006 (la plus récente sur ce secteur), il y a peu d'habitations et infrastructures sur les zones d'aléa effondrement localisé liées aux exploitations de houille et substances métalliques. Les infrastructures et bâtiments du pôle mécanique sont les seuls enjeux concernés par de l'aléa effondrement localisé de niveau moyen.

En 2012, les résultats des études suivantes viendront compléter le zonage des aléas miniers résiduels du bassin d'Alès :

- ✓ Robiac-et-Meyranne
- ✓ Portes-et-Sénéchas/Cessous-Trébiau,
- ✓ Lalle et complément bassin alésien,
- ✓ Grand'Combe Est et synthèse bassin alésien.

A l'issue de ces études, le territoire des communes suivantes sera entièrement couvert : Sainte-Cécile-d'Andorge, Laval-Pradel, Chambon, Chamborigaud, La Vernarède, Portes, Bessèges, Meyrannes, Molières-sur-Cèze, Robiac-Rochessadoule, Bordezac, Gagnières, Courry.

Actuellement, seules les communes de La Grand'Combe, Branoux-les-Taillades, Alès, Cendras, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Martin-de-Valgagues, et Laval-Pradel sont couvertes en totalité par les études détaillées des aléas si l'on inclut la prise en compte de la présente étude.